

1000
ROBERT MOWAT

LE

VASE SACRIFICATOIRE

DES REINES D'ÉGYPTE

SYMBOLE MONÉTAIRE

EXTRAIT DE LA *REVUE NUMISMATIQUE*, 4^e SÉR., TOM. V,
1901, pp. 14-35.

PARIS

CHEZ C. ROLLIN ET FEUARDENT

4, PLACE LOUVOIS, 4

—
1901

Bibliothèque Maison de l'Orient



132638

ROBERT MOWAT

LE
VASE SACRIFICATOIRE
DES REINES D'ÉGYPTE

SYMBOLE MONÉTAIRE

EXTRAIT DE LA *REVUE NUMISMATIQUE*, 4^e SÉR., TOM. V,
1901, pp. 14-35.

PARIS
CHEZ C. ROLLIN ET FEUARDENT
4, PLACE LOUVOIS, 4

—
1904

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LE VASE SACRIFICATOIRE

DES REINES D'ÉGYPTE

SYMBOLE MONÉTAIRE

Voici la description de la monnaie que je prends pour sujet d'étude :

ΣΩΤΗΡΑ; tête de femme à droite, coiffée d'un diadème frontal à lemnisques flottants sur les épaules; en arrière, les lettres $\begin{matrix} B \\ \Delta \end{matrix}$ entre lesquelles s'intercale une œnochoé tournée à droite, le tout sur une même verticale. Bonne conservation.



Κ. ΚΑΛΛΗΤΥΧΗ ΑΙΓΗΠΤΟΥ (*sic*); femme debout à gauche, coiffée d'un diadème frontal, la main droite appuyée sur la poignée d'un gouvernail, la gauche soutenant une corne

d'abondance dans le pli du bras, et tenant un rameau d'olivier. Conservation moins bonne que celle du droit.

Bronze ; diamètre, 31 millimètres ; poids, 14 gr. 19. Cabinet des médailles, *Alexandrie*, n^o 761 ; date d'entrée, 24 décembre 1870.

Cette date du jour le plus sombre du siège de Paris fait époque dans les annales du Cabinet, en interrompant la prescription des acquisitions qui furent suspendues au lendemain de la déclaration de guerre en juillet 1870, et qui ne reprirent leur cours normal qu'un an plus tard, en juillet 1871 ; en outre, elle peut éventuellement aider à identifier la pièce en question, ou l'empêcher d'être confondue avec d'autres exemplaires qui ont été signalés jadis et dont on a perdu la trace ; quelques-uns d'entre eux sont sujets à caution : on tiendra donc pour autre chose qu'une minutie superflue le renseignement relatif à la date d'entrée.

Pour commencer, je réunis les indications bibliographiques relatives aux pièces similaires.

La première en date appartenait vraisemblablement à Jean Tristan, « sieur de Saint-Amant et du Puy-d'Amour » ; du moins elle a été publiée par lui dès 1644, en ces propres termes¹ :

« ΣΩΤΗΡΑ. *Servatrix*. L'effigie d'Antonia en forme de déesse, avec le *praefericulum* ou vase destiné pour les sacrifices, avec ces lettres renversées B.A. Au revers, il y a ΚΑΛΛΗ ΤΥΧΗ ΑΓΡΙΠΠΕΙΝΗ, *Pulchra vel bona Fortuna Agrippina*. Une Fortune représentée debout, un timon ou gouvernail à sa droite ; dans l'autre, une corne d'abondance entre deux rameaux d'olives. »

1. *Commentaires historiques contenant l'histoire générale des empereurs, des impératrices, Caesars et tyrans de l'empire romain, illustrés, enrichis et augmentés par les inscriptions et énigmes de treize à quatorze cens médailles*. I, 1644, p. 148, figures.

La gravure placée en tête de ce paragraphe représente une tête de femme vieille et ridée, coiffée d'un diadème frontal; au lieu de deux bandelettes flottantes en arrière, le dessinateur a figuré deux longues boucles de cheveux; la forme particulière du *bêta* est fidèlement rendue, β. Dans le commentaire, Tristan compare la légende du revers avec les inscriptions de deux gemmes du cabinet de Chaduc¹, « doyen des conseillers du Présidial de Riom en Auvergne, qui avoit le plus grand trésor de pierres gravées en France » : 1^o, une agate sur laquelle était figurée une main tenant une oreille, avec l'inscription ΚΑΛΗ ΤΥΧΗ ΜΗΗΜONEYΕ ΜΟΥ; 2^o, un onyx portant sur une face l'inscription ΙΕΡΩΝΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΥΡΑΚΟΣ, sur l'autre un pavot entre deux épis accostés de deux serpents dressés; au-dessus, un foudre entre les signes Υ ⚖ (le *Taureau*? la *Balance*?) accompagnés des mots ΚΑΛΗ ΤΥΧΗ; pierre évidemment fausse.

De ce qu'un numismatiste exercé comme Tristan a cru lire ΑΓΡΙΠΠΕΙΝΗ, on doit conclure que son exemplaire était fruste ou défectueux en cette partie de la légende; cette remarque suffit à le différencier de tous ceux sur lesquels on a lu nettement ΑΙΓΗΠΤΟΥ.

Vient ensuite celui de la collection de sir Richard Edgecumbe, publié en 1720 par Haym²:

1. On peut en voir les dessins dans le manuscrit de Chaduc, conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, lat. 1168, respectivement au f^o 192, fig. 11, et au f^o 107, fig. 149. Sur ce dernier feuillet, fig. 150, on voit une autre gemme inscrite ΚΑΛΗΤΥ au-dessus d'un foudre. Chaduc s'est amusé à latiniser son nom en *Caduceus* dans une des premières pages de ce curieux recueil auquel il a donné un titre non moins bizarre: *Lampas Indiae novantiquae gemmariae hoc est gemmarum antiquarum aposphragismata litterata restituta et illustrata duo millia*. Il semble être resté inconnu à deux de nos principaux dactylographes, Chabouillet et Edmond Le Blant.

2. *Del Tesoro britannico parte prima ovvero il museo nummario*. Vol. II, 1720, p. 84, figure; Londra, in-4^o. Cf. la traduction latine, ed. J. Khell, *Thesauri britannici*, vol. II, 1765, p. 100, pl. X, fig. 1; Vindobonae, in-4^o.

« Da una parte la testa della Dea Fortuna mitrata a causa ch'era madre di Pluto dio delle ricchezze con il nome ΣΩΤΗΡΑ cioè *Servatrix*; ed il vaso dietro per le libazione; le lettere Β.Δ. dinotano Βουλῆ, *Senatus*, Δῆμος, *Populus*; concorrendo in esse tanto il popolo che il senato; ed evvi dalla parte avversa, la stessa dea con tutti gl' attributi, ΚΑΛΛΗΤΥΧΗ ΑΙΓΗΠΤΟΥ, *Bona Fortuna Aegypti*; e rimarchevole l'ortografia della parola ΑΙΓΗΠΤΟΥ, con la lettera Η in vece della Υ che dara materia a i Sapiienti di farvi riflessione. »

Le dessinateur a représenté une tête coiffée d'un diadème frontal, et remplacé les lemnisques par cinq longues boucles de cheveux.

Haym¹ a supposé que l'œnochoé à libations symbolisait la fête célébrée le dernier jour de l'année égyptienne, en l'honneur de la Fortune, surnommée Σωτήρα pour Σωτ(ε)ῖρα. Quant aux sigles Β. Δ, il les interprétait par Βουλῆ Δῆμος, pour signifier que la dépense de cette fête était supportée par le Sénat et par le Peuple. Plus tard, Khell, rééditant le livre de Haym, proposa² l'explication βουλῆς δόγματι, probablement par réminiscence de la formule ΔΟΓΜΑΤΙ ΣΥΝΚΛΗΤΟΥ qui se rencontre effectivement, mais seulement à l'époque impériale, sur des monnaies de Laodicée de Phrygie.

1. D'après une obligeante communication dont je suis redevable à M. G. F. Hill, le « Haym », éd. 1720, à l'usage des conservateurs du Médaillier Britannique contient, à ce sujet, deux notes manuscrites. Je reproduis la première : *N(umum) olim C. Derrol habebat postea Kemp in quo legebat « Catalogi cōcinnator ΑΙΓΥΠΤΟΥ »*, sic p. LXXV. Il s'agit de la pièce dont je donne un peu plus loin la description *in extenso*. L'autre est une longue annotation condamnant la pièce publiée par Haym comme « fabrication Padouane »; il y est fait mention du spécimen possédé par Tristan, et d'un autre spécimen ayant appartenu au comte de Peterborough, qu'un certain Bonnetus déclarait faux.

2. Haym, *Thesauri britannici*, II, 1765, p. 100, note 65.

Muselli¹ a purement et simplement reproduit la description et le dessin de Haym.

Au moment même où Haym publiait la pièce d'Edgecumbe, Robert Ainsworth faisait connaître une monnaie grecque en bronze, de grand module, du cabinet de John Kemp² :

« N. 8. Caput Salutis aut forte Ptolemaei Soteris sub ejus specie; a tergo, vas ansatum, supra Β, infra Δ, a facie ΣΩΤΗΡΑ. — Fortuna stans dextrâ temonem, laevâ cornucopiae cum ramo. Ep. ΚΑΛΛΗ ΤΥΧΗ ΑΙΓΥΠΤΟΥ sic. »

Un exemplaire, non en bronze mais en argent, a été signalé en 1736 par les frères Tiepolo, de Venise, dans la description de leur cabinet³ qui fut, un siècle plus tard, acquis par le Musée de Vienne, et qui est resté connu sous le nom grecisé de Musée Theupoli :

« ΣΩΤΗΡΑ. *Salus*. Caput foemineum diadematum pone quod ΒΔ et vas. — ΚΑΛΛΙΤΙΧΗ ΑΙΓΗΠΤΟΥ. *Bona Fortuna Aegypti*. Fortuna stans, dextra temonem, sinistra cornucopiae et olivae ramus. R. 1. »

Pour terminer cette énumération, il reste quelques mots à dire sur l'exemplaire en bronze que Thomas, comte de Pembroke et de Montgomery, a fait graver en fac-similé, sans texte, dans son recueil numismatographique⁴. Si l'on s'en rapporte à ce dessin, l'effigie du droit aurait été laurée, sans lemnisques ni boucles, au lieu d'être diadémée; peut-être l'artiste n'a-t-il pu rendre fidèlement ce détail, parce

1. Musellius, *Numismata antiqua collecta et edita*, tom. I, 1751, pl. I, fig. 6; et tom. III, 1760, p. 18.

2. *Monumenta vetustatis Kempiana. Iohannis Kempii cimelii pars altera quae nummos continet*. Londini, 1719, in-8°, p. lxxv.

3. *Musei Theupoli antiqua numismata olim collecta a I. D. Theupoli*. Venise, 1736, II, p. 1209.

4. *Numismata antiqua in tres partes divisa, collegit olim et aeri incidi vivens curavit Thomas Pembrochiaë et Montis Gomerici comes*. 1746, part. II, pl. 16.

qu'il ne lui apparaissait pas avec netteté. La pièce a été republiée par T. Burgon, rédacteur du catalogue de la collection Pembroke¹ vendue aux enchères publiques à Londres en juillet-août 1848. On y lit ce signalement sommaire :

« Aegypt. ΚΑΛΛΗ ΤΥΧΗ ΑΙΓΗΠΤΟΥ *sic* (cast from a model). »

Cette pièce faisait partie d'un lot de dix monnaies, la plupart fausses, qui a été adjugé au prix de 8 shillings à un amateur du nom de Borrell².

Eckhel s'est occupé du même sujet, mais a omis dans ses citations les exemplaires de Tristan et de Kemp. Il conclut en ces termes³ :

« Cum, ut dixeram, autonomis careat Aegyptus, verisimile videtur capite anticae Augustarum aliquam proponi eamque honoris causa dici ΣΩΤΗΡΑ. Ceterum mira in utraque facie scribendi lex, in antica ΣΩΤΗΡΑ pro ΣΩΤΕΙΡΑ vel ΣΩΤΙΡΑ, in postica ΑΙΓΗΠΤΟΥ pro ΑΙΓΥΠΤΟΥ. Quae bina peccata facile persuadere possent numos similes ab adulteratoris officina prodiisse, nisi Haymii auctoritas eos suffragio suo adprobantis intercederet. Vidi serius eundem numum argenteum pondere tetradrachmum sed qui aperte νοθειας indicia prae se tulit. Aeneus similis, sed idem manifeste spurius, extat etiam in Museo Caesareo. Arbitretur lector. »

1. *Catalogue of the entire Pembroke collection*. London, S. Leigh Sotheby and Co, 1848, p. 323, n. 1492 (*early fabrications*).

2. Renseignement de M. Hill. Il y a quelque incertitude sur l'identité de cet acquéreur ; en effet, deux numismates contemporains et vraisemblablement parents, ont porté le nom de Borrell ; l'un, H. P. Borrell, fut pendant trente ans négociant à Smyrne où il mourut en octobre 1851 ; sa collection fut vendue à Londres par S. Leigh Sotheby le 12 juillet 1852 ; l'autre, Maximilian Borrell, fut précisément le rédacteur du catalogue de cette vente, et comme la pièce n'y figure pas, je présume qu'il en avait été acquéreur à la vente Pembroke en 1848. Il fut le fondateur et l'éditeur de *The Numismatist* dont les deux premiers fascicules seuls parurent en mars et avril 1851.

3. *Doctrina numorum veterum conscripta*, IV, p. 3.

Mionnet n'a décrit cette monnaie nulle part dans son grand recueil, mais s'est contenté d'enregistrer la curieuse légende du revers dans son *Index inscriptionum singularium*¹, avec renvoi au passage précité d'Eckhel.

Après cet exposé, j'aborde à mon point de vue l'étude de la monnaie en question. Et d'abord, je me demande s'il était bien nécessaire de montrer tant de rigorisme à l'égard de la forme Σώτηρα, à supposer même que ce fût une faute pour Σώτειρα; sans doute, ce n'est pas l'orthographe absolument classique du nominatif féminin, mais ne se justifie-t-elle point par l'exemple de ΒΩΜΟΝ ΤΥΧΗΣ ΣΩΤΗΡ[ας] qu'on lit dans une inscription d'Apollonia de Phrygie (*C. I. Gr.* 3971)? Cette Τύχη σώτηρα n'est-elle pas grammaticalement identique à notre Σώτηρα Κάλλη Τύχη? D'ailleurs, les commentateurs avaient, si le nominatif féminin leur déplaisait sous cette forme, la ressource d'y voir l'accusatif masculin très correct de σωτήρ; aucun d'eux n'y a songé, sauf peut-être Ainsworth. Cependant il était impossible de le méconnaître sur des monnaies bithyniennes peu rares, à Tium ΤΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΤΙΑΝΟ², à Nicée ΤΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΝΙΚΑΙΕΩΝ, légende qu'Eckhel avait lui-même relevée sans toutefois l'expliquer³.

Or cet accusatif est nécessairement régi par un verbe sous-entendu, tel que ἐτίμησε, σέβει, σέβεται, ou θεόσεβει, qu'on rétablit de même par la pensée dans une foule d'autres formules elliptiques : ΤΟΝ ΚΤΙΣΤΗΝ ΝΙΚΑΙΕΙΣ; ΘΕΑΝ ΡΩΜΗΝ; ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΔΗΜΟΦΩΝ; ΛΙΒΙΑΝ ΗΡΑΝ ΧΑΡΙΝΟΣ⁴, etc.

1. Mionnet, *Supplément à la Description de médailles antiques*, IX, p. 216.

2. Mionnet, *Description*, etc., II, p. 502, n. 499.

3. Eckhel, *Doctr.*, II, p. 415.

4. La même tournure de phrase s'est introduite dans le formulaire de la numismatique romaine : IMP CAESAR VESPASIANVS AVG—GENIVM P.R.

Il ne reste plus que le mot ΑΙΓΗΠΤΟΥ¹ comme forme incontestablement vicieuse; mais il serait excessif de la mettre d'emblée au compte d'un faussaire, car elle n'est pas plus extraordinaire que nombre de fautes par ignorance ou par inadvertance, dont les anciens graveurs étaient coutumiers; en voici d'abord une que nous offre, précisément dans la série égyptienne du Cabinet des Médailles, la légende du n^o 406, ΣΗΛΗΝΗΣ (p. ΣΕΛΗΝΗΣ) ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ (Mionnet, VI, p. 28, n. 218); en voici d'autres que je relève dans l'*Inventaire* de la collection Waddington publié par M. Babelon: ΖΗΤΩΝ p. ΖΗΛΙΤΩΝ (107); ΣΩΤΕΙΑΡ p. ΣΩΤΕΙΡΑ (717); ΕΙΕΡΑ p. ΕΙΡΑ (2188); ΤΕΛΕΜΗΣΣΕΩΝ p. ΤΕΛΜΗΣΣΕΩΝ (3182); ΓΕΝΟ p. ΓΕΝΙΟ (3701); ΙΓΕΝΟ p. ΓΕΝΙΟ (3710); ΠΕΤΝΗΛΙΣΣΕΩΝ p. ΠΕΔΝΗΛΙΣΣΕΩΝ (3787); ΚΕΠΕΤΑΝΕΩΝ p. ΚΕΡΕΤΑΝΕΩΝ (5801). Ces exemples, et bien d'autres qu'il serait facile d'extraire du recueil de Mionnet, prouvent que les chefs d'ateliers monétaires étaient moins sévères que nous pour leurs ouvriers venus de toutes les parties du monde grec, avec des habitudes de prononciation et d'orthographe locales qui les portaient à estropier surtout les noms géographiques. A ce pro-

(*Genium Populi romani, s.-c. colit*); IVLIA PIA FELIX AVG—CEREREM, alias IVNONEM; IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG—MARTEM PROPYGNATOREM; CORNELIA SALONINA AVG—VENEREM GENETRICEM.

1. Le nom de l'Égypte paraît avoir été poursuivi par une mauvaise chance, à en juger par une monnaie dont je reproduis le signalement à titre de curiosité, en en laissant la responsabilité à Fröhlich qui l'a publiée dans ses *Quatuor tentamina*, p. 153. « M ANT ARMENIAN ΚΑΤΑΔΟ.. ΩΣ. ἀρμενίαν καταδουλώσας. Caput nudum M. Antonii dextrorsum. Β. ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΑΙΓΙΠΤΟΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ. Caput Cleopatrae velatum dextrorsum. Numum similem sed ex argento (cum noster ex aere sit medii moduli) ante nos ex Gorlaeo alterum, alterum ex Gaza Medicea produxerat R. P. Harduinus de numis populorum et urbium, Amstel, p. 28, In mediceo numismate nomen Aegypti desideratur, in altero vero Gorlaei ΑΙΓΥΠ tantum legitur. In nostro autem ΑΙΓΙΠΤΟΙ integre expressam habetur, binis locis I posito pro Y. »

pos, j'exprime le regret que les numismatistes n'aient pas encore dressé de tables spéciales de ces anomalies, à l'instar des index si instructifs des grands recueils épigraphiques.

Ces simples réflexions m'empêchent de faire application de la prétendue *lex scribendi* d'Eckhel à la monnaie reproduite en dessin ci-dessus ; dès lors, il s'agit de choisir entre les deux significations de Σωτήρ également plausibles en apparence, suivant qu'on doive le prendre pour un accusatif masculin ou pour un nominatif féminin ; c'est ce que déterminera la suite de ma discussion.

Poole a démontré¹ que Ptolémée II Philadelphie fit frapper en Phénicie, dans la 25^e année de son règne, c'est-à-dire en l'an 261 avant l'ère chrétienne, les premières monnaies portant la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ avec l'effigie de Ptolémée I, son père ; ce type, créé en l'honneur du fondateur de la dynastie, reparait aux règnes suivants jusqu'à Ptolémée VIII Evergète II (Physcon²), tandis que la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ avec la même effigie, persista jusqu'à la fin du monnayage ptolémaïque. Je vois dans cette persistance la preuve que le culte de Soter divinisé devint en Égypte la religion d'État sous tous ses successeurs.

1. Reginald Stuart Poole, *A catalogue of the Greek coins in the British Museum ; The Ptolemies, Kings of Egypt*, 1883, p. xxxv et p. 29, pl. V. Cet auteur a rappelé que M. Eug. Révillout avait peu auparavant découvert que le culte de Ptolémée I^{er} sous le nom de Soter fut institué par Philadelphie entre la 22^e et la 29^e année de son règne (*Revue égyptologique*, I, p. 15).

2. Depuis Jean Vaillant jusqu'en ces derniers temps, les numismatistes ont attribué à Ptolémée Evergète I^{er} le numéro 7 dans la série des rois d'Égypte ; c'est à tort, car Spartien lui donne expressément le numéro 8 : *Ptolemaei Evergetis qui octavus hoc nomine appellatus est (Vita Caracallae, 6)*. Ce passage, qui n'a été utilisé par personne, que je sache, donne péremptoirement raison à ceux qui, comme Poole, ont par d'autres considérations réintégré le jeune Eupator immédiatement après Ptolémée VI Philométor I^{er}, son père, et avant Evergète, son oncle, qui le poignarda dans les bras de sa mère, et qui doit dès lors être dénommé Ptolémée VIII Evergète I^{er}. Il faut corriger en conséquence le numérotage de tous ses successeurs jusqu'à Ptolémée XVI César, fils de Cléopâtre VII Philopator et de Jules César.

/ II

/ II

Ainsi en a-t-il été de celui d'Auguste dans toute l'étendue et pendant toute la durée de l'empire romain. D'autre part, il a été d'un usage à peu près constant dans la race des Lagides, aussi incestueuse que celle des Séleucides, que le prince régnant choisît pour épouse sa propre sœur qui, dès lors, participait aux honneurs divins sous le même surnom. C'est pourquoi Bérénice I, demi-sœur¹ et femme de Ptolémée Soter, est qualifiée Θεά Σώτειρα dans plusieurs inscriptions (*C.I. Gr.* 4697, 4896^a, 5127^a, 5184); pour la même raison tous deux sont conjointement nommés Θεοι Σωτηρες. Il semblerait qu'il y eût là un argument favorable à l'opinion de ceux qui ont pu croire que la légende ΣΩΤΗΡΑ placée devant une effigie féminine diadémée, désigne la femme du roi surnommé Soter; malheureusement pour cette thèse, il se trouve que l'on connaît de façon certaine le portrait de Bérénice I par de nombreuses monnaies d'or, et que ce portrait n'a absolument rien qui rappelle l'effigie en question. Il en est d'ailleurs de même des portraits des quelques reines qui nous sont parvenus par la voie numismatique, Bérénice I Soter, Arsinoé II Philadelphos, Bérénice II Evergète, Arsinoé III Philopator, Cléopâtre I (Epiphane), Cléopâtre II Philometor, Cléopâtre III d'abord Philadelphos, puis Philometor Soter, Cléopâtre VII Philopator². L'effigie nous donne donc le portrait d'une reine lagide indéterminée, autre qu'aucune de celles qui viennent d'être énoncées. Ainsi se trouve écartée l'interprétation *Sotira, bona Fortuna Aegypti* basée sur l'hypothèse d'un nominatif féminin Σώτειρα; par suite,

1. Ptolémée Soter, fils de Ptolémée Lagus et d'Arsinoé sa première femme avait épousé Bérénice, fille du même Lagus et d'Antigona, sa dernière femme, fille du roi Cassandre; Bérénice était donc demi-sœur consanguine de Soter; c'est à tort que son surnom a été mis sous la forme *Sotiris* dans mon mémoire sur les *Symboles monétaires ptolémaïques* (*Rev. num.*, 3^e série, XI, 1893, p. 27), *lapsus* que le lecteur a de lui-même aisément corrigé.

2. Poole, *op. laud.*, pl. VII, VIII, XIII, XV, XVIII, XXIII, XXX.

on se trouve en présence de l'interprétation *Soterem Bona Fortuna Aegypti* (sous-entendu *colit* ou *coluit*), qui s'accorde si bien avec ce que nous savons déjà du culte de Soter. Par les mots *Κάλλιη Τύχη Ἀιγύπτου* on doit indubitablement comprendre qu'il s'agit de la grande déesse nationale de l'Égypte, Isis, assimilée par les Grecs à leur *Τύχη* avec ses multiples épithètes *ἀγαθή*, *κάλη*, etc. (Isis Myrionyma); c'est ce que prouve la dédicace votive à *ΘΕΑ ΕΠΗΚΩΩ ΙΣΙ ΤΥΧΗ* (Gruter, LXXIII, 3; *C. I. Gr.* 6005). Sur notre monnaie, la *Tyché* égyptienne est personnifiée sous les traits de la reine elle-même rendant à son ancêtre Soter le culte que symbolise le vase à libations figuré derrière sa propre effigie. Les symboles accessoires sont rarement placés au droit; on n'en peut guère citer d'autres exemples dans la numismatique égyptienne que les octodrachmes en or auxquels les amateurs donnent généralement le nom de médaillons à quatre têtes.

A proprement parler ces médaillons n'ont pas de revers; ils sont à double droit. Sur les uns, on voit une pointe de lance derrière la tête de Soter, rappelant peut-être le fait d'armes qui lui avait valu ce glorieux surnom lorsqu'il sauva la vie à Alexandre le Grand, suivant une tradition que son fils avait intérêt à accréditer, bien qu'elle eût été contestée. Sur d'autres, on voit devant la tête d'Arsinoé II la double corne d'abondance, attribut caractéristique des reines lagides, et derrière la tête de Philadelphie un bouclier au-dessous de la lettre *A* (le fameux bouclier d'Iliion¹ ayant appartenu à Alexandre?), disposition qui offre une singulière analogie avec celle de l'œnochoé au-dessous d'un *B*, et au-dessus d'un *Δ*. Cette œnochoé est donc un attribut person-

1. Arrien, *Anab.* XI, rapporte qu'Alexandre, lors de sa visite au temple d'Athéna Ilios, avait consacré à la déesse ses propres armes en échange desquelles il avait emporté d'antiques armes troyennes fixées au mur, et que, par la suite, il fit toujours porter devant lui ces reliques sacrées en allant au combat.

nel, au même titre que la double corne d'abondance d'Ar-sinoé, le bouclier de Philadelphie et la lance de Soter.

Quelle est la signification des lettres $\frac{B}{\Delta}$? Je doute que ce soit l'initiale d'un nom de magistrat ou de graveur monétaire, accompagné d'un différent. Parmi les différentes conjectures qui se présentent à l'esprit, il en est une que je propose sous toutes réserves : de ce que ces sigles encadrent en quelque sorte l'œnochoé, il semble que leur signification soit liée à celle de ce symbole, comme complément chronologique exprimé en lettres numérales ; en l'absence du signe L, il faudrait alors songer à quelque unité de temps autre que l'année, par exemple un quantième de mois et de jour ($\mu\eta\nu\acute{o}\varsigma$) B', ($\eta\mu\acute{\epsilon}\rho\alpha\varsigma$) Δ' , indiquant que la cérémonie religieuse, symbolisée par l'œnochoé sacrificatoire, avait été accomplie le 4^e jour du 2^e mois.

Si cette conjecture venait à être confirmée, la date ne serait autre que l'anniversaire de la mort de Soter. Or, dans le Canon des Rois, le règne de Ptolémée II date du 1^{er} Thoth de l'an 464 de Nabonassar, c'est-à-dire le 2 novembre de l'an 285 avant J.-C. ¹. Suivant ce comput, le mois égyptien de Thoth correspond à Novembre ; mais, d'autre part, le calendrier de Polemius Silvius le fait correspondre à Septembre ², *vocatur (September) apud Hebraeos Tesseri, apud Aegyptios Thout, apud Athenienses Metadignon, apud Graecos Gorpitos.*

Cette discordance, que je signale aux égyptologues et aux chronologistes, arrête net ma tentative de déterminer la date de la mort de Soter ; en effet, de ce que le Canon des Rois fait commencer le règne de Ptolémée II au 2 novembre, il

1. Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, II, 1884, p. 602, note 5. Cf. Ideler, *Ueber die Reduction aegyptischer Daten*, p. 8.

2. *Corpus inscriptionum latinarum*, I, p. 351.

ne s'ensuit pas que ce soit la date même de la mort de Soter, si par exemple le nouveau règne n'a commencé, sinon effectivement du moins officiellement, qu'après la période plus ou moins longue des funérailles du roi défunt.

J'attire l'attention sur la forme de la sigle supérieure ; c'est un *bêta* à boucles séparées ; bien que les monnaies ptolémaïques en offrent de nombreux exemples¹, il ne figure pas dans les tableaux paléographiques des traités spéciaux où je m'attendais à le trouver consigné². Quant à la sigle inférieure, c'est une lettre triangulaire pleine, c'est-à-dire dont l'intérieur est empâté ; néanmoins, j'y reconnais un Δ plutôt qu'un A ou un Λ .

On remarquera que la Tyché du revers tient un rameau d'olivier, en plus de ses attributs ordinaires la corne d'abondance et le gouvernail ; une particularité semblable existe sur une monnaie de bronze d'Hypaepa (Lydie³), toutefois avec cette différence que le rameau est tenu dans la main droite posée sur la poignée du gouvernail. D'autres y ont vu des épis, comme sur des monnaies de Tomis (Mœsie), d'Euménie (Phrygie), de Laodicée (Phrygie)⁴.

La Tyché de l'Égypte, ai-je dit, est personnifiée sous les traits de la reine ; peut-être serait-il plus exact d'exprimer la même idée sous la forme inverse, en disant que la reine s'est parée des attributs et du qualificatif affectés par les Grecs à la déesse égyptienne. Mais le travestissement n'est

1. R. S. Poole, *A catalogue, etc.*, pl. XXI, 10 ; XXII, 3 ; XXIII, 5, 6 ; XXVII, 8, 9 ; XXVIII, 1 ; XXIX, 3, 4 ; XXX, 10.

2. Mionnet, *Descr.*, etc., VII, *Recueil des planches*, pl. XXXI (paléographie des médailles grecques). — Fr. Lenormant, art. *Alphabet*, dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, I, p. 199. — S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 186-189, 194, 204.

3. *Musei Theupoli*, II, p. 953 : ΙΟΥΛΙΑ ΣΕΒΑΣΤΗ , *Caput Juliae Domnae. Ξ. ΥΠΑΙΠΗΝΩΝ*, *Fortuna stans, dextra ramum supra temonem, sinistra cornucopiae*.

4. Mionnet, *Suppl.* II, p. 186, n. 747 ; VII, p. 565, n. 358. — *Descr.*, IV, p. 295, n. 575 ; p. 330, n. 780.

pas le même pour toutes les reines. Arsinoé III, sœur et femme de Ptolémée IV Philopator, s'est parée en Aphrodite diadémée, avec collier et pendants d'oreilles, le sceptre appuyé sur l'épaule gauche¹; Cléopâtre I, femme de Ptolémée VI Philométor, s'est fait représenter en Isis couronnée d'épis, et coiffée en longues boucles parallèles, suivant la mode indigène²; Cléopâtre III, belle-fille et femme de Ptolémée VIII Evergète, a adopté³ la coiffure éléphantine qui caractérise la Tyché d'Alexandrie sur les monnaies de Galba et d'Othon avec la légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΑ⁴, conformément au type⁵ créé par Ptolémée I^{er} en l'honneur du fondateur de la ville, proclamé fils d'Ammon (Zeus libyen). Je rappelle enfin que Cléopâtre VII Philopator⁶, la fameuse amante de Jules César, se faisait représenter tenant dans ses bras son fils Ptolémée XVI Philométor César, sous les traits d'Aphrodite et d'Éros.

Ici se termine, au point de vue strictement numismatique, ce que j'avais à dire sur la monnaie ornée de l'œnochoé et de la légende ΣΩΤΗΡΑ; mais ce travail serait incomplet si je ne la rapprochais de monuments d'une autre nature, avec lesquels je lui découvre des rapports du plus haut intérêt. Je veux parler du célèbre vase sacrificatoire de la reine Bérénice II Evergète, et de quelques autres du même genre moins connus, mais non moins importants. Je procède donc à leur description dans l'ordre chronologique des noms royaux qui y sont inscrits. (Voir la figure, p. 29.⁷)

1. R. S. Poole, *A catalogue, etc. The Ptolemies*, pl. XV, 6.

2. *Id., ibid.*, pl. XVIII, 7, 9.

3. *Id., ibid.*, pl. XXIII, 3, 10.

4. *Id., A catalogue, etc. Alexandria*, pl. XXIV, 212.

5. *Id., A catalogue, etc. The Ptolemies*, pl. I, 1-8.

6. *Id., ibid.*, pl. XXX, 6.

7. Les figures 1 et 3 ont été dessinées d'après des photographies que mon jeune cousin, M. Herbert Nye, a eu l'amabilité d'exécuter pour moi; les inscriptions y apparaissent si faiblement que notre dessinateur n'a pu les reproduire.

Le premier est une cenochoé en terre cuite vernissée, de couleur verdâtre, d'environ 32 centimètres de hauteur. Découverte à Canosa (Italie), et recueillie par Alexandre Castellani, elle passa en 1873 au British Museum où je l'ai vue exposée dans la deuxième salle des antiquités égyptiennes, sous le n^o 42; elle n'est cependant pas mentionnée dans le catalogue intitulé *British Museum. A guide to the first and second Egyptian rooms in the department of oriental antiquities*, in-12, publié en 1879; par contre, elle a été publiée par M. Heydemann ¹. Au moment de la découverte elle était brisée en plusieurs morceaux, qui ont été plus tard assemblés aussi bien que possible; toute la partie inférieure, perdue, a été restaurée. L'ouverture est tréflée; le bord, relevé de chaque côté en pointe, s'abaisse vers l'avant en forme de lèvre; l'anse droite et cannelée est amortie à chacun de ses points d'attache par un masque de Silène en relief. La panse, de galbe piriforme, est ornée sur le devant d'un sujet également en relief, représentant une femme tournée à gauche, drapée et coiffée du diadème frontal des reines et des déesses; dans le pli du bras gauche elle porte une corne d'abondance remplie de fruits et d'épis; de la main droite étendue, elle tient une patère renversée au-dessus d'un grand autel carré à acrotères; à droite, derrière elle, se dresse une colonnette conique enguirlandée, posée sur une base, et surmontée d'un objet ovoïde, peut-être une pomme de pin; entre la colonnette et la tête de la reine, on voit une sorte d'étoile à quatre branches, objet indéterminé en forme d'un *té* renversé, ⊥, dont la tige présente l'aspect d'une feuille lancéolée, verticalement dressée au-dessus d'une traverse horizontale.

1. *Archaeologische Zeitung*, Berlin, 1869, p. 35. *Rheinisches Museum*, XXXVI, 1881, p. 618.

VASES PTOLEMAÏQUES SACRÉS

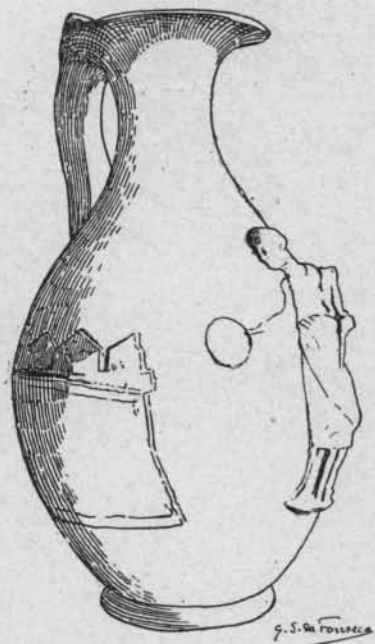


Fig. 1.
BRITISH MUSEUM
(N° 42).



Fig. 2.
CABINET DE FRANCE
(N° 9083).

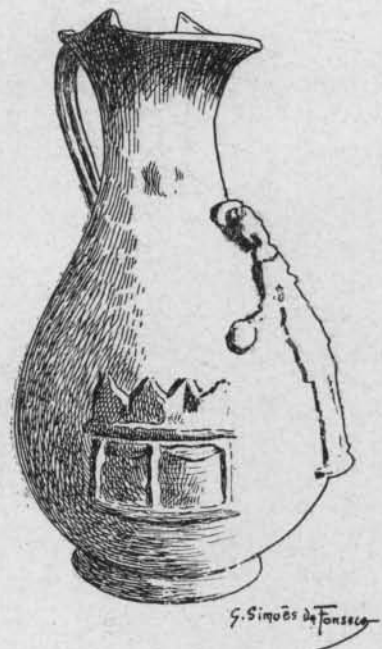


Fig. 3.
BRITISH MUSEUM
(N° 1237*).

Des traces de la dorure qui recouvrait primitivement toute la surface sont encore visibles sur l'épaule et derrière la nuque de la figure féminine.

Une inscription, tracée en creux à l'ébauchoir avant la cuisson, occupe tout le pourtour du vase vers la naissance du col, sauf l'interruption nécessitée au passage de l'anse ; les lettres ont une hauteur moyenne de 5 millimètres ; quelques-unes sont effacées, mais elles sont faciles à restituer. Le mot Ἀρσινόης placé à 2 $\frac{1}{3}$ centimètres au-dessus de la tête de la femme la désigne clairement ; c'est donc en ce point que doit commencer la lecture de l'inscription circulaire, telle que je l'ai déchiffrée : ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ ἁΓΑΘΗΣ ΤΥΧΗΣ. M. S. Murray l'avait lue de même et communiquée à M. Heydemann qui en a fait part aux lecteurs de l'*Archaeologische Zeitung*.

Ceci nous apprend que l'œnochoé, fabriquée pour l'usage personnel d'Arsinoé II Philadelphie, a servi entre ses mains à l'accomplissement du sacrifice figuré au-dessous de l'inscription ; la reine y prend, de son vivant¹, le nom et les attributs de Tyché, sa divinité favorite. A personne n'échappe la synonymie de cette Ἀγαθὴ Τύχη avec la Κάλλιη Τύχη Ἀιγύπτου, ni la connexion qui existe entre la θύσια figurée sur le vase de Canosa, et le culte auquel font simultanément allusion la légende ΣΩΤΗΡΑ et l'œnochoé placée en regard.

La colonne conique placée derrière la reine, dans le fond du tableau, me paraît être un accessoire introduit par l'artiste pour faire connaître le lieu où se passe la scène du sacrifice ; je crois que c'est le Σήμα qui signalait au loin l'emplacement de la sépulture d'Alexandre et des Ptolémées².

1. Sur les apothéoses *ante mortem* des couples royaux, voir Letronne, *Inscription grecque de Rosette*, dans les *Fragm. hist. gr.*, I, 1841, éd. Firmin-Didot. Ce n'est que dans les villes grecques d'Alexandrie et de Ptolémaïs que les Ptolémées recevaient officiellement les honneurs divins.

2. Strabon, XVII, 1, 8.

Je passe maintenant à l'œnochoé de Bérénice II Evergète. Elle provient de Bengazi, l'ancienne Evespéris (Cyrénaïque), a été publiée il y a une quarantaine d'années par Beulé¹, et léguée en 1899, par sa veuve, au Cabinet des médailles, où elle est cataloguée sous le n° 9083. Elle est de même substance, de mêmes dimensions et de même travail artistique que la précédente. Je n'en répéterai donc pas la description au long.

L'ornementation est pareille, sauf quelques variantes parmi lesquelles je note d'abord le masque d'Ammon aux attaches de l'anse, et ensuite l'inscription gravée en creux sur la face antérieure de l'autel

ΘΕΩΝ
ΕΥΕΡΤΕΤΩΝ

A quatre centimètres au-dessus de l'autel, et à hauteur du visage de la reine se lit une inscription tracée sur l'argile molle avant la cuisson, en lettres de cinq millimètres environ :

ΒΕΡΕΝΙΚΗC ΒΑCΙΑΙCΗC
ΑΓΑΘΗCΤΥΧΗC

Cette inscription paraît être à deux fins, comme celle d'Arsinoé, suivant qu'on lui fait signifier que le vase est la propriété de Bérénice, ou que la figure placée en regard est bien celle de cette reine. L'artiste a omis son surnom d'Evergète, sans doute parce qu'il l'a implicitement fait connaître par l'inscription θεῶν ἐυεργέτων de l'autel sur lequel la reine sacrifie à sa propre divinité et à celle de son époux.

1. *Journal des Savants*, 1862, p. 163, art. *Le vase de la reine Bérénice*, avec planche; républié par Beulé dans *Fouilles et découvertes*, 1873, II, p. 90-102. Je tiens de M^{me} Beulé qu'elle est l'auteur du dessin de cette planche. Un autre dessin a été publié par Rayet et Collignon, *Histoire de la Céramique grecque*, 1888, p. 372, 374, fig. 139. La Direction de la *Revue numismatique* en a fait graver, à ma prière, le dessin ci-dessus montrant le vase sous un autre aspect.

Le titre βασιλισσης, absent dans l'inscription d'Arsinoé, est mis après le nom de Bérénice¹ pour indiquer peut-être qu'elle exerçait le pouvoir en l'absence du roi Ptolémée III Evergète, engagé alors dans une longue guerre contre le roi de Syrie Séleucus II. Elle prend, en outre, comme Arsinoé, le nom de la déesse Ἀγαθή Τύχη qu'elle adopta par piété filiale.

Le troisième vase ptolémaïque est d'origine inconnue. Il fut légué en 1853 par William Temple au British Museum² où il fait pendant à celui d'Arsinoé. Il porte la même ornementation en relief, avec une coloration bleuâtre; on n'y voit aucun objet en forme de croix ou d'étoile, derrière la tête de la reine. A hauteur du visage se développe une inscription gravée en creux, que j'ai déchiffrée ainsi, en conservant les positions respectives des lettres de la seconde ligne sous celles de la première :

ΒΑΣΙΛΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΩ
ΑΦΡΟΔΙΤΗΣ

A la première ligne, toutes les lettres sont certaines; les sont aussi, à la deuxième, les lettres initiales ΑΦ et les finales ΗΣ dont l'espacement détermine le nombre des lettres médianes moins distinctes. S'il restait quelques doutes sur la justesse de cette lecture, ils seraient levés par sa conformité avec le début d'une inscription des environs de Tyr³ :

ΒΑΣΙΛΕΙ ΠΤΟΛΕΜΑΙΩΙ
ΚΑΙ ΑΦΡΟΔΙΤΗ: ΕΠΗΚΟΩΙ

1. Ses monnaies portent de même la légende ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ. Même remarque pour les monnaies de Cléopâtre I, régente au nom de Ptolémée VI Philométor, son fils, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ. /α

2. *British Museum, A guide to the first and second Egyptian rooms*, 1879, p. 105, n. 1237; in-12. /92

3. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 648.

Quel est, dans ces deux textes épigraphiques ainsi rapprochés, le Ptolémée dont la femme prend le nom d'Aphrodite? La réponse nous sera donnée par le bel octodrachme en or¹ montrant au droit l'effigie d'Arsinoé III, femme et sœur de Ptolémée IV Philopator, avec les attributs d'Aphrodite, et au revers la corne d'abondance avec la légende ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ. C'est donc cette reine qui est représentée sur le vase Temple, accomplissant le même sacrifice que Bérénice II, sa mère, et Arsinoé II, son aïeule. Il ne saurait plus être question d'attribuer ce vase à la reine Cléopâtre IV Sélééné, femme de Ptolémée X Soter II, comme Fr. Lenormant l'a imaginé². A un moment où l'œnochoé n'avait pas encore été débarrassée de la croûte terreuse qui empâtait l'inscription, il avait cru y lire :

ΘΕΑΙ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΙ
ἄΓΑΘΗ Τύχη

Je ne m'attarde pas à réfuter les conclusions extraordinaires qu'il a tirées de cette fausse lecture; mais l'écart considérable que je constate entre elle et la mienne m'oblige à produire publiquement le témoignage d'un tiers; voici la note que m'a obligeamment adressée M. Cecil Smith, un des conservateurs du British Museum, prié par moi de collationner mon déchiffrement sur le texte original: « The upper line ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟ is quite clear; I do not feel sure of ΑΦΡΟΔΙΤΗΣ, but this seems to me the reading. — I can not understand what Lenormant can have been thinking of. »

Le quatrième et dernier vase que j'ai à mentionner a été découvert en 1884 à Episcopi, l'ancien Curium (Chypre).

1. R. S. Poole, *A catalogue, etc. The Ptolemies*, pl. XV, f. 6.

2. *Revue archéologique*, 2^e sér., VII, 1863, p. 259, pl. VII, art. : *Le vase de la reine Cléopâtre*.

Je l'ai signalé pour la première fois à la Société des Antiquaires de France¹, avant qu'il courût le hasard des ventes publiques qui l'ont fait successivement passer dans les collections H. Hoffmann de Paris, van Branteghem de Bruxelles, et Samuel Savage Lewis de Cambridge². Ce dernier l'a légué au *Corpus Christi College* de Cambridge avec ses médailles, gemmes et autres antiquités réunies sous le nom de « Lewis Collection ».

Il est de couleur bleu-céleste ; l'ornementation en relief consiste en une simple guirlande de feuillage sur la panse, et deux masques siléniques aux attaches de l'anse. A la naissance du col, au-dessus de la guirlande, on lit très nettement l'inscription en creux :

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ

Ce vase forme la paire avec celui d'Arsinoé Philopator, bien qu'il en soit essentiellement distinct par l'absence de scène sacrificatoire. Je le mentionne donc pour mémoire, puisqu'il ne se rattache qu'indirectement à mon sujet.

La précieuse vaisselle ptolémaïque dont ces quatre beaux spécimens nous sont parvenus était vraisemblablement conservée comme ustensiles de culte dans les divers temples affectés aux sépultures royales, le Ptoléméion, le Bérénicéion, l'Arsinoéion. C'est donc bien à raison de cette destination spéciale que l'un d'eux a été pris pour modèle par l'artiste qui l'a figuré en symbole sur la monnaie de la Belle Tyché de l'Égypte, laquelle offre tous les caractères d'une monnaie cultuelle, comme les médaillons d'or à quatre têtes ; c'est aussi à l'occasion de grandes fêtes religieuses

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1886, p. 145 ; 1888, p. 262.

2. *Bulletin épigraphique*, VI, 1886, p. 100. *Collection H. Hoffmann*, 1888, 2^e part. (vente des 28-29 mai), p. 82, n. 338, pl. XXII (chromophotypie). *Cambridge University Reporter*, June 4, 1889, p. 817-819.

qu'ont été frappées les belles monnaies représentant Ptolémée III Evergète I couronné d'un diadème radié, un trident sur l'épaule gauche¹, et les monnaies d'argent de la série dionysiaque sur lesquelles on voit Ptolémée IV Philopator avec un diadème orné de lierre, un thyrses sur l'épaule gauche².

La dispersion des œnochoés d'Arsinoé Philadelphie, de Bérénice Evergète, de Ptolémée Philopator et d'Arsinoé Philopator trouvées en Cyrénaïque, en Grande-Grèce, dans l'île de Chypre, peut être attribuée à l'occupation de l'Égypte par Antiochus IV, lors de la captivité de Ptolémée VI Philométor, de l'an 170 à 166 avant l'ère chrétienne.

ROBERT MOWAT.

P. S. — Au moment de la mise en pages, je reçois de M. W. Kubitschek des empreintes sur cire à cacheter des trois exemplaires de la monnaie ΣΩΤΗΡΑ—ΚΑΛΛΗΤΥΧΗ ΑΙΓΗΠΤΟΥ appartenant au Cabinet de Vienne; l'un en argent, provient de l'ancienne collection Tiepolo; il est de frappe (*geprägt*); le deuxième, aussi en argent, est de coulée (*gegossen*); le troisième, en bronze, est pareillement coulé. Tous trois sont considérés comme faux au Cabinet de Vienne: *keines kann für antike angesehen werden*, m'écrit mon obligé confrère viennois. En comparant les empreintes de ces trois pièces à celles de l'exemplaire de Paris, on constate que le dessin des unes et des autres est identique.

R. M.

1. R. S. Poole, *A catalogue, etc. The Ptolemies*, pl. XII, 3, 4, 5.

2. *Id.*, *Ibid.*, pl. XX, 6; pl. XXIV, 2, 3.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS
